

TABLEAUX OG 2023 obligatoires

Toutes les tableaux en rouge doivent impérativement être servis

Adhérent - NOM et Prénom

N° adhérent :

INFORMATIONS IDENTIFICATION	OGID00
Libellés	Réponses
IDENTIFICATION DU DOSSIER COMPTABLE	
Forme juridique (A)	
Code Activité de la famille comptable	
Code activité libre	
IDENTIFICATION DE L'EDITEUR ET DU LOGICIEL	
Nom de l'éditeur	
Nom du logiciel qui a produit la déclaration fiscale	
Référence du logiciel (numéros de version et de révision)	
PERIODE	
Date de début exercice N	
Date de fin exercice N	
Date d'arrêt provisoire (B)	
Monnaie	
SITUATION AU REGARD DE LA TVA (C)	
(1) Recettes exonérées en totalité de TVA (2) Recettes en franchise de TVA en totalité (3) Recettes soumises en totalité à la TVA (4) Recettes soumises partiellement à la TVA Si (4) Coefficient de déduction (en %) :	(1) (2) (3) ou(4)
DECLARATION RECTIFICATIVE	
Tableaux fiscaux uniquement (1) OUI (2) NON (D)	
ADHERENT SANS CONSEIL	
IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE ADHERENTE	
Je soussigné(e)	
ATTESTATION	
atteste que la comptabilité est tenue avec un logiciel conforme aux exigences techniques de l'administration fiscale en vertu d'une attestation fournie par l'éditeur du logiciel	<input type="checkbox"/>

DECLARATION DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

OGBIC00

Je soussigné(e),	
Identification du professionnel de la comptabilité :	
Dénomination :	N° SIRET :
Adresse :	
déclare que la comptabilité de	
Identification de l'entreprise adhérente (reprise des informations présentes dans le F-IDENTIF transmis avec la déclaration de résultat)	
Numéro d'adhérent <input style="width: 80px;" type="text"/>	Numéro SIRET <input style="width: 150px;" type="text"/>
Profession de l'adhérent	
Profession :	
adhérent du centre de gestion agréé :	
Identification du centre de gestion/organisme mixte de gestion	
N° Agrément :	101310
Désignation :	CENTRE DE GESTION AGREE MIDI-PYRENEES
Adresse :	13 avenue Jean Gonord BP 45070 31033 TOULOUSE cedex 5
est tenue ① ou surveillée ② et présentée conformément aux normes professionnelles auxquelles les professionnels de l'expertise comptable sont soumis, et que, les déclarations fiscales communiquées à l'administration fiscale et au centre sont le reflet de la comptabilité.	(1) ou (2)
Atteste que la comptabilité est tenue avec un logiciel conforme aux exigences techniques de l'administration fiscale en vertu d'une attestation fournie par l'éditeur du logiciel.	<input type="checkbox"/>
La présente déclaration est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.	
Le	A :
	Nom du signataire :
	(Le nom du signataire doit être le nom de l'expert comptable et non celui du cabinet ou de l'émetteur récupéré à partir des NAD en-tête)

Les réponses possibles sont ① pour « tenue » ou ② pour « surveillée »

RENSEIGNEMENTS FISCAUX ET TRANSFERT DE CHARGES				OGBIC02
			Case néant	
TRANSFERTS DE CHARGES, DEDUCTIONS COMPTABLES, REINTEGRATION FISCALE DES CHARGES MIXTES ET DEDUCTIONS FISCALES dont plus-values exonérées				
Libellés	Montant Total	Montant		
		Transfert de charge	Neutralisé comptablement	Réintégré fiscalement
CHARGES MIXTES				
Véhicules (carburant, assurance, entretien...)				
Habitation				
dont taxe foncière				
Autres dépenses liées à l'habitation				
PRELEVEMENTS EN NATURE				
Marchandises				
Matières premières				
Fournitures consommables et charges externes				
REMUNERATIONS				
Salaires				
dont indemnités journalières des salariés				
Charges sociales sur salaires				
Cotisations Sociales personnelles de l'exploitant				
Rémunération du conjoint				
Rémunération de l'exploitant et/ou gérant				
Rémunération des associés non gérants				
IMPOTS ET TAXES				
CSG non déductible				
FRAIS FINANCIERS				
Intérêts sur emprunts à moyen & long terme				
Intérêts sur crédits à court terme				
AUTRES				
Amendes				
Frais de tenue de compta et d'adhésion à un CGA (2/3 des dépenses dans la limite de 915 €)				
Amortissements excédentaires des véhicules de tourisme				
Divers :				
(à préciser)				
(à préciser)				
TVA REVERSEE SUR CHARGES MIXTES				
Déductions Fiscales				Montant déduit
Plus-values				
Article du CGI permettant l'exonération				
- 151 septies				
- 151 septies A				
- 151 septies B				
- 238 quindecis				
- Autres				
(à préciser) :				
(à préciser) :				
Plus value à court terme différée				
Plus value nette à long terme imposée au taux de 12,8 %				
Autres déductions fiscales :				
(à préciser) :				
(à préciser) :				

CORRECTIONS FIN D' EXERCICE										
Compte de régularisation fin d'exercice(N)										
4181	- Clients - Factures à établir									
4198	+ Avoirs à établir									
4687	- Produits à recevoir									
487	+ Produits constatés d'avance									
↓	Si TVA sur encaissements									
410 à 4164	- Créances clients									
4191 - 4196 - 4197	+ Avances clients									
	- Effets escomptés non échus									
	+/- Autres									
AUTRES CORRECTIONS (2)										
654 - 6714	- Créances irrécouvrables									
	+/- Régularisation (N-1) en base									
A	Base HT taxable									
B	Base HT déclarée									
C	Ecart en base (à justifier)									
D	TVA à régulariser									
	Solde des comptes TVA à la clôture	Soldes	Taux % (1)	Taux % (1)	Taux % (1)	Taux % (1)	Taux % (1)	EXO		
4457	TVA collectée									
4455	TVA à décaisser									
44567	Crédit de TVA									
4458 (souvent44587)	TVA à régulariser									
Commentaires, remarques, précisions de toute nature :										
Régularisation de la TVA collectée de l'exercice portée sur les déclarations de l'exercice suivant									Réponse	
Date de la déclaration										
Montant										
TVA DEDUCTIBLE										
Renseignements généraux concernant la TVA									Réponse	
Montant HT des acquisitions d'immobilisations ouvrant droit à TVA récupérable :										

(1) Il est préconisé que l'ordre d'affichage des taux de TVA dans le tableau soit décroissant. Les taux à zéro ne sont pas acceptés.

(2) Cette partie peut contenir les informations suivantes : productions d'immobilisations, cessions d'immobilisations, transferts de charges, etc...

PREVENTION DES DIFFICULTES (OBLIGATOIRE)

OGBIC05

Entreprises décelées en difficulté	Réponses
<p>Entreprise en difficulté : (1) Oui - (2) Non</p> <p>Si (1) compléter les informations ci-dessous.</p>	
<p>Pérennité de l'entreprise, nature des difficultés à préciser : (Exemple : chute de chiffres d'affaires, baisse sensible de la marge, prélèvements supérieurs au résultat, découvert bancaire chronique, autres motif, etc....)</p>	
<p>Existe-t-il un projet de : (1) cession d'entreprise - (2) transformation en société (3) transmission - (4) cessation d'activité - (5) procédure collective</p>	
<p>Ouverture d'une procédure collective : (1) Non - (2) conciliation avec accord homologué - (3) sauvegarde - (4) redressement judiciaire - (5) liquidation judiciaire</p>	
<p>Analyse patrimoniale : les immeubles d'exploitation sont-ils détenus : (1) en pleine propriété - (2) dans le patrimoine privé - (3) en location</p>	